

INFORMATIONS POST AGO

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Suite à la réunion de son assemblée Générale du 25 avril 2024, AMEN BANK publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées ;
- ✓ Le bilan après affectation du résultat ;
- ✓ L'état des mouvements des capitaux propres ;
- ✓ Liste des membres du conseil de surveillance.

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2023 et lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 59 870 000,000 dinars de réserve spéciale de réinvestissements devenue disponible, aux résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 comme suit :

AFFECTATION DU BENEFICE 2023	
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	194 871 084,437
Report à Nouveau	1 031,131
Réserve spéciale de réinvestissement devenue disponible	59 870 000,000
MONTANT A REPARTIR	254 742 115,568
Réserve Légale	1 891 500,000
Réserve Spéciale De Réinvestissement	150 000 000,000
Fonds Social	4 600 000,000

Fonds De Retraite	800 000,000
Dividendes :	97 450 080,000
Dividendes provenant des capitaux propres antérieurs à 2014 à distribuer en franchise de retenue à la source	14 526 720,000
Dividendes provenant des capitaux propres postérieurs à 2014	82 923 360,000
REPORT A NOUVEAU	535,568

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires à 3,220 Dinars par action soit un montant total de quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent cinquante mille quatre-vingt dinars (97 450 080,000 dinars) dont un montant de quatorze millions cinq cent vingt-six mille sept cent vingt dinars (14 526 720,000 Dinars), prélevé sur les résultats reportés provenant des bénéficiaires des exercices antérieurs à 2014. Ce montant sera servi en franchise de retenue à la source en conformité avec les dispositions de l'article 19 de la Loi de Finances pour l'année 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 14 mai 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars.

Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2024, à trois cent mille dinars bruts (300.000 dinars).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2024, à un montant global de cent trente-sept mille cinq cent dinars bruts (137.500 dinars).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des membres du Conseil de Surveillance dont les noms suivent, arrivent à échéance lors de la présente assemblée :

- Monsieur Rached FOURATI,
- Mme Selma BABBOU,
- Monsieur Nébil BEN YEDDER,
- Monsieur Slaheddine LADJIMI,
- Monsieur Rachid TMAR (membre indépendant),
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGA (membre indépendant),
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA (Membre représentant les petits porteurs),
- La société PGI Holding
- La COMAR
- La société PARENIN
- La société Le PNEU
- La société EKUITY Capital (ex CTKD)

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

1) Renouveler les mandats de :

- Monsieur Rached FOURATI,
- Mme Selma BABBOU,
- Monsieur Nébil BEN YEDDER,
- Monsieur Slaheddine LADJIMI,
- La société PGI Holding
- La COMAR
- La société PARENIN
- La société Le PNEU

2) Désigner :

- La Société EL HADAYEK.
- Monsieur Farid BEN BRAHIM (membre indépendant),
- Monsieur Hatem SALAH (membre indépendant). Cette désignation prend effet dès sa présentation d'un quitus, entier, définitif et sans réserve pour sa gestion en tant qu'administrateur d'une autre banque pour son mandat relatif à l'exercice 2023.

3) Ratifier :

- La désignation de Monsieur Mehdi ETTRI, ayant obtenu la majorité des voix lors de l'Assemblée Générale Elective du 11 mars 2024, pour représenter les actionnaires minoritaires.

Les membres du Conseil de Surveillance d'Amen Bank sont élus pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution

Le mandat du commissaire aux Comptes, le cabinet BDO – Tunisie, représenté par M. Adnène ZGHIDI venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet ECC Mazars – Tunisie, représenté par M. Borhen CHEBBI pour un mandat d'une durée de trois années. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilité occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN ARRETE AU 31.12.2023 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Unité en milliers de Dinars Tunisiens

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	489 488	445 813
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	278 481	142 141
AC3 Créances sur la clientèle	7 166 533	6 889 784
AC4 Portefeuille-titres commercial	25 193	72 286
AC5 Portefeuille d'investissement	2 400 571	2 296 013
AC6 Valeurs immobilisées	442 663	397 473
AC7 Autres actifs	193 164	163 260
Total actifs	10 996 093	10 406 770
PA1 Banque Centrale, CCP	356 828	815 324
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	400 099	242 370
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	7 625 623	6 990 819
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	862 999	825 551
PA5 Autres passifs	405 721	284 740
Total passifs	9 651 270	9 158 804
CP1 Capital	151 320	132 405
CP2 Réserves	1 193 079	1 115 137
CP4 Autres capitaux propres	423	423
CP5 Résultats reportés	1	1
CP6 Résultat de l'exercice	-	-
Total capitaux propres	1 344 823	1 247 966
Total capitaux propres et passifs	10 996 093	10 406 770

III- L'état d'évolution des capitaux propres

Unité en milliers de Dinars Tunisiens

	Capital social	Réserves légales	Réserve à Régime Spécial et réinvestissement	Primes d'émission	Fond social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres avant affectation du résultat au 31/12/2023	151 320	13 240	897 856	120 979	63 583	423	1	194 871	1 442 273
Affectation du résultat 2023 (4ème résolution)	-	1 891	90 130	-	5 400	-	97 450	(194 871)	-
Réserve spéciale de réinvestissement disponible distribuée	-	1 891	(59 870)	-	-	-	(1)	57 980	-
Affectation	-	-	150 000	-	5 400	-	97 451	(252 851)	-
Distribution de dividende	-	-	-	-	-	-	(97 450)	-	(97 450)
Capitaux Propres après affectation du résultat au 31/12/2023	151 320	15 131	987 986	120 979	68 983	423	1	-	1 344 823

IV-Liste des membres du Conseil de surveillance

Nom	Qualité	Mandat	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
M.Rached FOURATI	Président du conseil de surveillance	2024-2026	✓ Président du Conseil d'Administration de la société Access Consultancy Firm.
Mme.Selma BABBOU	Vice-Présidente	2024-2026	✓ DGA de la société PGI Holding. ✓ PDG de la société HEAVY. ✓ Administrateur AFC, COMAR et PARENIN
M.Nébil BEN YEDDER	Membre	2024-2026	✓ PDG de CAFES BONDIN, et CAFES BEN YEDDER. ✓ Président du conseil d'Administration du CAFES BONDIN côte d'ivoire. ✓ Président du Conseil d'Administration de la société PARENIN. ✓ Administrateur au sein : COMAR, Dar Zarrouk, GFCO, KAWARIS, La GENERALE ALIMENTAIRE. ✓ Président du Conseil d'Administration de la société PGI HOLDING.
M.Slaheddine LADJIMI	Membre	2024-2026	✓ Président du Conseil d'Administration des sociétés ODDO TUNISIE, Assurances COMAR, Assurances HAYETT, AMEN SANTE, ENDA TAMWEEL. ✓ Administrateur auprès des sociétés DELICE DANONE & SMART.
M.Hakim BEN YEDDER	Représentant permanent de la COMAR	2024-2026	✓ Administrateur au sein de la COMAR. ✓ Administrateur au sein des sociétés : La GENERALE ALIMENTAIRE, PGI HOLDING, SICOF, GFCO, PARENIN, CAFES BEN YEDDER.
Mme Nihed BEN AYED	La Société EL HADAYEK	2024-2026	✓ CEO Sté Le coin bleu immobilière ✓ Gérant Société de design et d'architecture d'intérieur ✓ Administratrice Microcred
M.Mohamed Anouar BEN AMMAR	Représentant permanent de La Société PARENIN	2024-2026	✓ Directeur Général de la société ENNAKL. ✓ Administrateur/ PDG au sein : PARETEC, SINEW. ✓ Administrateur représentant de la société PARENIN dans les sociétés SICAR AMEN, MTI, El Imrane.
M.Monem NAIFER	Représentant permanent de la société LE PNEU	2024-2026	✓ Directeur Général EO DataCenter. ✓ Administrateur Meninx Holding et ViaMobile.
M. Hatem SALAH	Membre indépendant	2024-2026	✓ Professeur universitaire. ✓ Administrateur STB, Exercices 2021-2023. ✓ Expert financier auprès de la BAD.

Nom	Qualité	Mandat	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
M. Farid BEN BRAHIM	Membre indépendant	2024-2026	✓ Directeur Général AFC. 2015-2023
M. Mehdi ETTRI	Membre représentant les petits porteurs	2024-2026	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trésorier de l'association des diplômés de l'ITB. ✓ Secrétaire Général de l'Association Tunisienne pour la promotion de la Culture Financière (2018-2022) ✓ Trésorier de l'ATCF (2023 ->)
M.Ahmed El KARM	Membre représentant permanent de La Société PGI	2024-2026	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Président du Conseil de Surveillance de MLA ✓ Président du Conseil d'Administration du Tunisie Leasing et Factoring ✓ Membre du Conseil d'Administration de TLG Finance ✓ Membre du Conseil d'Administration de la société SICAR Amen